

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE **01 janvier au 30 juin 2024**

Service Urbain « Le PLM »



1. Présentation du service

Le PLM est une navette urbaine sillonnant la commune de Paray Le Monial afin de desservir le centre-ville et les pôles générateurs de trafic.

La navette propose une offre du lundi au vendredi, de 7h à 19h et le samedi de 9h à 12h58 et de 14h à 19h.

La navette ne propose pas d'offre de transport les dimanches et les jours fériés.

La navette était composée de 35 arrêts au début de l'année 2024.

La desserte des arrêts s'effectue selon la présence d'usagers souhaitant monter ou descendre du véhicule, se signalant grâce aux boutons « arrêt demandé » présents à bord du véhicule.

HORAIRES PLM - Du lundi au samedi													
N° ARRET	Nom Arrêt												
1	Collège Cassin	7h02 *	8h02 *	9h00	10h00	11h00	12h00	13h00 *	14h00	15h00	16h00	17h00	18h00
2	Quai de l'industrie			9h03	10h03	11h03	12h03	13h03	14h03	15h03	16h03	17h03	18h03
3	Anatole France	7h05	8h05	9h05	10h05	11h05	12h05	13h05	14h05	15h05	16h05	17h05	18h05
4	Hector Berlioz	7h06	8h06	9h06	10h06	11h06	12h06	13h06	14h06	15h06	16h06	17h06	18h06
5	St Germain	7h07	8h07	9h07	10h07	11h07	12h07	13h07	14h07	15h07	16h07	17h07	18h07
6	Solnin	7h08	8h08	9h08	10h08	11h08	12h08	13h08	14h08	15h08	16h08	17h08	18h08
7	Solnin/ St Yan	7h09	8h09	9h09	10h09	11h09	12h09	13h09	14h09	15h09	16h09	17h09	18h09
8	Prairies/Fereuil	7h10	8h10	9h10	10h10	11h10	12h10	13h10	14h10	15h10	16h10	17h10	18h10
9	Ecole Bellevue	7h11	8h11	9h11	10h11	11h11	12h11	13h11	14h11	15h11	16h11	17h11	18h11
10	Paul Cambon	7h12	8h12	9h12	10h12	11h12	12h12	13h12	14h12	15h12	16h12	17h12	18h12
11	Le Colombier/La Croix	7h13	8h13	9h13	10h13	11h13	12h13	13h13	14h13	15h13	16h13	17h13	18h13
12	Resistance Rte de Poisson	7h14	8h14	9h14	10h14	11h14	12h14	13h14	14h14	15h14	16h14	17h14	18h14
13	Comblette	7h16	8h16	9h16	10h16	11h16	12h16	13h16	14h16	15h16	16h16	17h16	18h16
14	Eaux Mortes	7h17	8h17	9h17	10h17	11h17	12h17	13h17	14h17	15h17	16h17	17h17	18h17
15	Gare SNCF	7h21	8h21	9h21	10h21	11h21	12h21	13h21	14h21	15h21	16h21	17h21	18h21
16	Theatre	7h23	8h23	9h23	10h23	11h23	12h23	13h23	14h23	15h23	16h23	17h23	18h23
17	La Poste	7h25	8h25	9h25	10h25	11h25	12h25	13h25	14h25	15h25	16h25	17h25	18h25
18	Villeneuve	7h27	8h27	9h27	10h27	11h27	12h27	13h27	14h27	15h27	16h27	17h27	18h27
19	Pré des Angles	7h28	8h28	9h28	10h28	11h28	12h28	13h28	14h28	15h28	16h28	17h28	18h28
20	Rd Pt bourgogne	7h29	8h29	9h29	10h29	11h29	12h29	13h29	14h29	15h29	16h29	17h29	18h29
21	Stades	7h30	8h30	9h30	10h30	11h30	12h30	13h30	14h30	15h30	16h30	17h30	18h30
22	Cinéma Empire							13h33	14h33	15h33	16h33	17h33	18h33
23	Pole Sanitaire	7h32	8h32	9h32	10h32	11h32	12h32	13h35	14h35	15h35	16h35	17h35	18h35
24	Champ Bossu	7h35	8h35	9h35	10h35	11h35	12h35	13h38	14h38	15h38	16h38	17h38	18h38
25	Les Miquets	7h38	8h38	9h38	10h38	11h38	12h38	13h41	14h41	15h41	16h41	17h41	18h41
26	Grande Bruyère	7h40	8h40	9h40	10h40	11h40	12h40	13h43	14h43	15h43	16h43	17h43	18h43
27	Les Sables/ FJT	7h42	8h42	9h42	10h42	11h42	12h42	13h45	14h45	15h45	16h45	17h45	18h45
28	Lycée Astier	7h45	8h45	9h45	10h45	11h45	12h45 *	13h48	14h48	15h48	16h48	17h48	18h48
29	Pré des Crèches	7h46	8h46	9h46	10h46	11h46	12h46 *	13h49	14h49	15h49	16h49	17h49	18h49
30	Ecole de Musique	7h47	8h47	9h47	10h47	11h47	12h47 *	13h50	14h50	15h50	16h50	17h50	18h50
31	Résidence Notre Dame	7h49	8h49	9h49	10h49	11h49	12h49 *	13h52	14h52	15h52	16h52	17h52	18h52
32	Cimetière	7h51	8h51	9h51	10h51	11h51	12h51 *	13h53	14h53	15h53	16h53	17h53	18h53
33	Verneuil	7h53	8h53	9h53	10h53	11h53	12h53 *	13h55	14h55	15h55	16h55	17h55	18h55
34	Pasteur	7h55	8h55	9h55	10h55	11h55	12h55 *	13h57	14h57	15h57	16h57	17h57	18h57
35	Bibliothèque	7h57	8h57	9h57	10h57	11h57	12h57 *	13h59	14h59	15h59	16h59	17h59	18h59
1	Collège Cassin	7h58	8h58	9h58	10h58	11h58	12h58 *	14h00	15h00	16h00	17h00	18h00	19h00
Horaires du samedi : Courses de 09h00 à 12h42 et de 14h00 à 19h00													
Renvoi : * course ou horaire ne fonctionnant pas le samedi													
Le PLM ne circule pas les dimanches et jours fériés													
KEOLIS RAPS ON L'ÉPÉE													
													

1.1 Modification d'offre

Le premier semestre 2024 ne compte pas de modification substantielle d'offre.

Plusieurs perturbations et travaux ont eu lieu sur le réseau sur la période, impactant la desserte des arrêts comme suit :

- A compter du 16 janvier 2024 et pour une durée d'environ 2 mois, l'arrêt STADES (N°20) n'a plus été desservi. Le report s'est fait à l'arrêt « Rond-Point Bourgogne »
- A compter du 15 avril 2024 et pour une durée de 15 jours, l'arrêt RESIDENCE NOTRE DAME n'a plus été desservi par le PLM.
Report à l'arrêt « ECOLE DE MUSIQUE », transféré juste en face du rond-point, avant le passage pour piéton, pendant la durée des travaux.
- L'arrêt « Rond-Point Bourgogne » ne sera pas desservi le mercredi 17 Avril, en raison de travaux.
Report à proximité du monument aux morts situé Avenue de Chalon pour emprunter le PLM sur cette journée.
- Le vendredi 21 juin 2024, la dernière course du PLM (départ 18h de Cassin) a été perturbée en raison de la Fête de la Musique.
En conséquence, les arrêts « Théâtre », « La Poste », « Villeneuve » et « Prés des Angles » ne seront pas desservis
Par ailleurs, la desserte des arrêts à partir de « Rond-Point Bourgogne » a été décalée de 10 minutes

1.2 Promotion et Communication :

A l'occasion de ces différents travaux, des affichages ont été systématiquement mises en place, aux arrêts et à bord du véhicule, afin d'informer les usagers.

Ces affichages comportent :

- La date de début des travaux
- La durée des travaux
- L'arrêt de report pour emprunter le PLM

En parallèle, l'information est communiquée :

- A la communauté de communes Le Grand Charolais
- Aux services techniques de la Ville de Paray
- A la mairie de Paray le Monial
- A l'office de tourisme de Paray Le Monial

Afin qu'elle soit largement relayée et que chacune dispose des informations pour renseigner en cas de demande.



Information voyageurs :
ARRET NON DESSSERVI

L'arrêt « Rond-Point Bourgogne » ne sera pas desservi le mercredi 17 Avril, en raison de travaux.

Nous vous remercions de vous reporter à proximité du monument aux morts situé Avenue de Chalon pour emprunter le PLM sur cette journée.

Nous vous présentons nos excuses pour la gêne occasionnée et nous vous remercions pour votre vigilance.

KEOLIS PAYS DU FOREZ

Afin de promouvoir la navette, des actions de communication sont réalisées chaque année. L'objectif est de connaître une augmentation de la fréquentation du PLM.

Chaque année, les fiches des horaires de la navette sont mises à disposition dans les pôles générateurs de trafic suivants (office du tourisme, mairie, magasins, hôpital et maison de retraite, gare SNCF, etc...)

Keolis Pays du Forez s'assure également à minima une fois par an que l'information soit correctement affichée aux arrêts (propre et lisible).

1.3 Equipements du véhicule

Les véhicules servant à l'exploitation disposent d'un système de billettique commerciale dénommé UBI TRANSPORT avec connexion. Ce système permet la remontée des données de vente et de fréquentation en temps réel. Il est composé d'un smartphone pour saisir les ventes, d'une imprimante pour imprimer des tickets unitaires et d'un support de validation pour passer les cartes billettiques chargées d'un abonnement ou d'une carte 10 trajets.

Le véhicule dispose également d'un système publicitaire à affiches fixes à l'arrière et sur le côté du véhicule, loué à l'année par le magasin Leclerc de Paray Le Monial.

Enfin, deux supports d'affichage de format A3 sont présents à l'intérieur du véhicule : un à l'avant sur le dos conducteur avec une priorité pour la mairie et les associations de Paray-Le-Monial et un sur la vitre vers la porte arrière.

2. Résultats du service

2.1. Fréquentation

Keolis Pays du Forez présente ci-après la répartition par mois des 19174 voyages enregistrés sur les 6 premiers mois de l'année 2024 :

Mois	Janv	Fev	Mars	Avril	Mai	Juin	TOTAL
Nombre de voyages	2951	3520	3396	3223	3090	2994	19174

Il n'est pas pertinent de comparer les données de fréquentation par rapport à l'année précédente, en raison de la fin de contrat au 30 juin 2024.

Cependant, on constate que la fréquentation sur l'année 2024 suite une tendance à la hausse et que si cela perdure sur l'année, il est probable que la fréquentation 2024 soit plus importante que la fréquentation de l'année 2023.

2.2. Recettes

Titres de transport vendus

		2024	
VENTES A BORD	Montant	Nombre	Montant
Ticket unitaire	1	14844	14 844,00 €
10 Voyages	8	165	1 320,00 €
TOTAL VENTES A BORD			16 164,00 €
VENTES OT	Montant	Nombre	Montant
Mensuel	40		- €
Mensuel réduit	25	9	225,00 €
10 voyages	8	65	520,00 €
Semestriel	180	1	180,00 €
Semestriel réduit	150		- €
Semestriel gratuit	0		- €
Trimestriel	105		- €
Trimestriel réduit	75		- €
Scolaire annuel	250		- €
ALP	120	6	720,00 €
Carte PLM	5	18	90,00 €
Moins de 6 ans	0	350	- €
TOTAL VENTES OFFICE DU TOURISME			1 735,00 €
TOTAL VENTES			
Compensation recettes période confinement			
TOTAL VENTES APRES COMPENSATION			17 899,00 €
Part vente OT		9,69%	
Part ventes à bord		90,31%	

Sur l'ensemble des titres de transport délivrés sur le 1^{er} semestre 2024 :

- 9.69% de la billetterie a été vendue par l'Office de Tourisme de Paray-Le-Monial. Cette part est en légère baisse par rapport à 2023 (-3.36 points)
- 90.31% des titres ont été vendus à bord du véhicule par les conducteurs. Ce chiffre est logiquement en hausse par rapport à 2023

Les recettes ne peuvent pas se comparer précisément aux années antérieures, considérant que nous ne disposons pas d'une année complète de ventes. La tendance, si on projette les ventes sur une année pleine, semble s'orienter vers une stabilité des ventes et des recettes.

En réalisant une projection sur l'année, il semblerait que les abonnements sont en recul sur 2024, alors que les ventes de tickets unitaires et de carnets sont en hausse, en nombre et en montant.

Enfin, les créations de nouvelles cartes billettiques paraissent stables en volume et les titres gratuits pour les enfants de moins de 6 ans tendraient à la hausse.

2.3. Compte de résultat

Compte d'exploitation - Année 2024 (01/01 au 30/06)

Charges					Recettes		
	Montant annuel HT 2015	ct/km 2015	Montant annuel HT 2024	ct/km 2024		Montant annuel 2015	Montant annuel 2024
<i>km annuel</i>		73 870		53 064			
Frais de roulage					Recettes commerciales : billets	27 186	15 167
Consommables					Recettes commerciales : abonnements	4 522	1 105
Carburants	26 667	0,36	23 111	0,44	Recettes scolaires		
Lubrifiants	296	0,00	181	0,00	Autres recettes	18 630	5 288
Pneumatiques	591	0,01	1 813	0,03			
Maintenance et réparations			-	-			
Interne pièces	3 176	0,04	2 336	0,04			
interne salaires	3 620	0,05	3 029	0,06			
externe	3 103	0,04	1 761	0,03			
véhicules			-	-			
Amortissement	23 000	0,31	227	0,00			
Matériel de billetterie	7 180	0,10	3 194	0,06			
Autre matériel embarqué	3 600	0,05	-	-			
Frais financiers	2 860	0,04	-	-			
Assurances	1 850	0,03	1 667	0,03			
SOUS TOTAL	75 943		37 320				
Frais de personnel de conduite							
Salaires	59 300	0,80	51 767	0,98			
Charges salariales	23 720	0,32	20 189	0,38			
SOUS TOTAL	83 020		71 956				
Quote part charges communes							
personnel d'exploitation et de structure	10 563	0,14	6 399	0,12			
amortissements techniques	813	0,01	-	-			
frais financiers	1 034	0,01	-	-			
impôts et taxes	2 512	0,03	284	0,01			
Dépôt Digoïn			7 672	0,14			
Assistance technique Keolis			3 416	0,06			
Autres charges	4 211	0,06	2 782	0,05			
SOUS TOTAL	19 133		20 554				
Marge bénéficiaire	7 124	0,10	- 24 352	- 0,46			
% marge / total charges	3,8%		-23,09%				
TOTAL GENERAL	185 220		105 477		TOTAL GENERAL	50 338	21 559
charge/km	2,41		2,45			27%	11%
					Excédent ou Déficit d'exploitation	134 882	83 918

3. Qualité du service

3.1 *Kilométrage annuel produit en charge*

Sur la période du 01 janvier au 30 juin 2024, les véhicules (principal, de réserve et de relève) ont réalisé :

Kilomètres Commerciaux	Kilomètres HLP et de relève	Kilomètres Totaux
38671,5	14391,935	53063,435

Le véhicule étant stationné sur le site des services techniques de la Ville, à Paray-Le-Monial, peu de kilomètres haut le pied sont réalisés avec le bus.

Par contre, les conducteurs réalisent des trajets avec une voiture pour venir prendre le service et faire les relèves en journée.

Ces kilomètres réalisés en voiture sont au nombre de 13005 sur le 1^{er} semestre 2024.

La différence représente les kilomètres techniques. Une vérification de la mécanique et des niveaux est effectuée de façon régulière, ce qui nécessite un passage à l'atelier de maintenance, situé au Coteau.

Par ailleurs, le véhicule principal est immobilisé 2 semaines par an, afin de passer en atelier sur le site du Coteau pour la préparation en vue des mines. Lors de cette immobilisation, comme lors des interventions de type changement des pneumatiques, le véhicule secondaire est mis sur la ligne pour assurer le service.

3.2 Ressources Humaines :

La réalisation de l'offre du PLM dispose d'un effectif composé de trois conducteurs titulaires et un conducteur remplaçant (absence, vacances, formation...)

Ils sont tous formés sur l'itinéraire de la navette, sur les différents titres de transport et sur leurs tarifs, ainsi que sur le fonctionnement du système billettique.

Un faible turnover des conducteurs affectés au service permet d'assurer un service de qualité.

3.3 Nettoyage :

Deux fois par semaine, le véhicule est nettoyé intérieur et extérieur afin de présenter aux usagers un véhicule propre.

3.4 Accessibilité

Le véhicule du PLM est accessible aux personnes à mobilité réduite car il dispose d'un plancher bas, d'une rampe d'accès et d'une place pour « UFR », conformément à la convention.

Le véhicule de substitution est également équipé d'une rampe d'accès automatique et d'une place pour les personnes en fauteuil roulant.

3.5 Qualité du service proposé aux clients

Afin de maintenir un service de qualité et de satisfaire les usagers, Il est proposé :

- Des véhicules en ligne et de réserve accessibles, spacieux et climatisés.
- Une mise à disposition de l'information voyageurs (dépliant horaires) à bord
- Le suivi d'une formation « Accueil de la clientèle » pour les conducteurs titulaires et remplaçants.
- Une régularité dans les conducteurs affectés au PLM
- Une continuité dans le service proposé : aucun jour de grève ni de non-réalisation pour cause de conditions météorologiques défavorables ne sont à déplorer sur 2024
- Une gamme tarifaire appliquée selon la convention
- La présence d'un système d'information des voyageurs : indicateur sonore et visuel des arrêts

Sur la période, une course n'a pas été réalisé, le 03 juin, en raison d'une absence inopinée de conducteur : course au départ du collège CASSIN à 18h

Des contrôles qualité (ponctualité, présence et fonctionnement de la girouette, propreté à bord) et des titres de transport ont été effectués par le délégataire en 2024 et aucune infraction majeure n'a été constatée.

Sur le 1^{er} semestre 2024, quelques réclamations d'usagers ont été enregistrées, comme suit :

- le jeudi 25 avril après-midi : 2 arrêts n'étaient pas desservis (Cimetière et Verneuil) – Travaux donc pas de possibilité de desservir les arrêts
- le 25 juin : arrêt Pasteur non desservi – le conducteur n'aurait pas vu la cliente
- le 25 juin : bus devant s'arrêter à 10h08 ARRET SOLNIN + à 10h09 ARRET SOLNIN/ST YAN... le bus est déjà passé... D'après les personnes, toujours le même chauffeur : roule vite, irrespectueux, etc...
- 06/04 : La propreté du bus est à déplorer. Depuis plusieurs mois les chauffeurs de bus ne respectent pas les horaires. Le 22/01/24, le bus n'a pas desservi la station pôle sanitaire à 18h15, les clients ont vu le chauffeur à 18h40 prendre le rond-point pour se diriger directement à l'arrêt suivant sans faire le crochet par l'arrêt pôle sanitaire > cause changement de véhicule et arrêt pôle sanitaire non desservi car pas possible.

3.6 Confort et sécurité des usagers

Le véhicule utilisé pour la réalisation de la navette urbaine PLM est conforme à celui défini dans la convention, à savoir un véhicule Mercedes Citaro de configuration urbaine.

Pour le confort des usagers, le véhicule principal de la navette de Paray-Le-Monial dispose :

- de 26 places assises
- de 60 places debout
- d'une place pour UFR

Fin mars 2024, le véhicule de réserve de réserve est devenu le véhicule principal, en raison de nombreuses pannes (porte, injecteur) du Mercedes Citaro.

Le véhicule nouvellement mis en ligne comme véhicule principal est l'ancienne réserve à savoir un bus HEULIEZ GX 127, qui dispose d'une à vitesse automatique

Ce véhicule dispose de la même capacité d'accueil qu'attendu dans la convention.

Les panneaux pour la publicité du magasin Leclerc ont été transmis sur le nouveau véhicule principal.

Par ailleurs, un autre véhicule, de configuration interurbaine, a alors été mis à disposition pour servir de réserve, afin d'aller jusqu'à la fin du contrat.

Lorsque ce dernier était sur le PLM, l'arrêt Pôle Sanitaire ne pouvait pas être desservi donc les conducteurs étaient vigilants à attendre les usagers au niveau du rond-point à proximité immédiate.

Ci-après la liste des incidents techniques survenu sur le véhicule principal et sur celui de réserve sur la période :

- 22/02 : mise en ligne le véhicule de réserve en cours de journée en raison de voyants rouges présents sur le tableau de bord du véhicule principal. Pas eu d'impact sur le fonctionnement du service.
- 18/03 : Immobilisation du véhicule principal parti en atelier fin février en raison de différents voyants allumés sur le tableau de bord, interdisant son maintien en ligne. A ce jour, le fabricant ne sait pas nous communiquer de délai car les pièces nécessaires ne sont pas disponibles. Nous allons donc être contraints de maintenir le véhicule de réserve sur le PLM.

- 05/04 : le véhicule disposant des publicités a été sorti de la ligne ce mercredi pour aller passer sa visite périodique (contrôle technique des mines). Il a été remis sur ligne ce jour à 15h45.
- 12/04 : remplacement du véhicule du PLM depuis ce jour 13h car il avait une grosse perte de vitesse. L'impact sur la prise en charge du centre hospitalier au niveau du rond-point car le véhicule étant plus long, il ne peut pas aller desservir l'arrêt.
- 02/05 : un souci mécanique (casse de courroie), mise en place du car de réserve à compter de 9h15/20. Impact sur la desserte du centre hospitalier avec prise en charge au rond-point
- 13/05 : panne du véhicule principal, mise en place du car de réserve. Cela impacte la desserte du centre hospitalier avec prise en charge au rond-point. Le tour de 8h a donc été impacté d'un retard de 20 à 25 minutes.
- 19/06 : mise en ligne du car de réserve (interurbain) sur le PLM à compter du 20/06 et jusqu'à fin juin, en raison de souci mécanique sur le bus principal (voyant de surchauffe et souci de boîte à vitesse). Conséquence : arrêt Pôle Sanitaire reporté au rond-point

Pour l'année 2024, afin d'assurer le transport dans des conditions de confort et de sécurité des usagers, les interventions suivantes ont été effectuées :

- En avril 2024 : Passage aux mines pour contrôle technique obligatoire
- Vérification périodique annuelle de la palette UFR et des pneumatiques

A noter que sur le 1^{er} semestre 2024 aucun accident ayant eu un impact sur le fonctionnement du service PLM n'est à déplorer.

A l'intérieur du véhicule se trouve l'affichage obligatoire des procédures de secours selon la législation en vigueur.

3.7 Impact environnemental

Le véhicule principal affecté au PLM est équipé d'un moteur Euro 6 (selon convention). Il s'agit de la meilleure norme en vigueur actuellement pour les véhicules de type thermique et fonctionnant au gasoil, en termes de rejet de particules de CO2 dans l'air.

4. Exécution du service

4.1 Respect du principe du libre accès au service public et de l'égalité des usagers

- Aucune situation particulière n'a été rencontrée (incivilité, fraude)
- Les usagers à mobilité réduite représentent un faible pourcentage de la clientèle.
- Le seul cas de gratuité autorisé est celui des enfants de moins de 6 ans accompagnés d'un adulte. 350 voyages gratuits ont été comptabilisés sur le 1^{er} semestre 2024

4.2 Respect du principe de continuité du service public

Kilométrage prévu par la convention : 73 870 kms

Kilométrage réellement parcouru : 40 058 kms (entretien et HLP compris, hors kms relève VL) sur la période du 01/01 au 30/06/2024

4.3 Respect du principe d'adaptabilité du service public

Aucun investissement supplémentaire n'a été réalisé par l'exploitant, en 2024, pour la réalisation de la navette de Paray-Le-Monial.

A St Etienne, le 20 septembre 2024

Keolis Pays du Forez
Mr Hervé Laplace
Directeur